## SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE OUVERTE LE 27 DECEMBRE 1962

Annexe au procès-verbal de la séance du 16 janvier 1963.

## AVIS

## PRÉSENTÉ

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1), sur le projet de loi, adopté par l'assemblée nationale, portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière,

Par M. Marcel MOLLE,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 17 janvier 1963. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 16 janvier 1963, page 76, 2° colonne.)

## Voir les numéros:

Assemblée Nationale (1re législ.): 1397, 1796, 1817, 1818 et in-8° 441.

Sénat: 321 (1961-1962) et 16 (1962-1963).

<sup>(1)</sup> Cette commission est composée de: MM. Raymond Bonnefous, président; Pierre de La Gontrie, Marcel Prélot, Marcel Champeix, vice-présidents; Gabriel Montpied, Etienne Rabouin, Georges Boulanger, secrétaires; Abel-Durand, Paul Baratgin, Robert Bouvard, Robert Bruyneel, Maurice Charpentier, Louis Courroy, Jacques Delalande, Emile Dubois, Jules Emaille, Pierre Fastinger, Jean Geoffroy, Gustave Héon, Emile Hugues, Léon Jozeau-Marigné, Paul-Jacques Kalb, Edouard Le Bellegou, Pierre Marcilhacy, Pierre-René Mathey, Marcel Molle, François Monsarrat, Louis Namy, Jean Nayrou, Fernand Verdeille, Robert Vignon, Joseph Voyant, Paul Wach, Modeste Zussy, N...